

NOUVEAU WEBINAIRE DE PRINTEMPS DE TRANSITION VÉGÉTALE

LE 25 MARS 2022 À 9H30



Dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur les litières végétales et notamment celles à base de déchets de bois et céréales, l'initiative Transition Végétale, portée par PLA, l'ONG italienne qui officie en France, en Allemagne et en Italie, a le plaisir de convier les Responsables Déchets au prochain webinaire qui se tiendra le 25 mars 2022 à 9h30.

[Inscrivez-vous →](#)

En 2023, les collectivités devront être équipées et préparées pour la collecte des biodéchets. Qu'ont mis les collectivités en place en matière de plateformes de compostage électromécaniques ou de composteurs industriels ? Quels sont les retours ? Quelles sensibilisations pour les habitants ? Quels partenariats avec les zones rurales et les agriculteurs ? L'ADEME finance-t-elle suffisamment les équipements ? Les collectivités ont-elles répondu massivement à des appels à projets régionaux ou territoriaux ? Acceptent-elles les litières végétales ? Dans quelle mesure ? Quelles seraient leurs propositions pour ce faire ?

Autant de questions sur lesquelles ce webinaire souhaite faire le point, échanger et débattre.

LES LITIÈRES POUR CHATS DOMESTIQUES ? UN ENJEU DE POIDS POUR LES COLLECTIVITÉS

Les quelques 612 000 tonnes de déchets générés par les litières pour chats domestiques sont traitées par les collectivités dont c'est la compétence.¹

Pour rappel, les litières représentent 612 000 tonnes de déchets en France et la population des chats s'élève à 14 millions d'individus. Un enjeu de poids quand on sait que, dans nos poubelles grises, les litières minérales pèsent plus de 270 kg de déchets par an et par foyer contre 64 kg pour les litières végétales.

Cela représente près de 61 000 camions poubelle qui mis bout à bout ferait un embouteillage qui irait de Paris à Nancy !



UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ENTAMÉE DEPUIS 2020

La sensibilisation a commencé par les experts et la grande distribution en 2020 pour s'élargir vers les associations environnementales et les décideurs politiques en 2021 (députés, sénateurs) et les entretiens avec les associations d'élus et les collectivités.

Le député des Bouches du Rhône et président de l'INEC, François-Michel Lambert a présenté un amendement demandant l'interdiction des litières minérales. Il est par ailleurs à l'origine de l'interdiction des couverts en plastiques. PLA Europe a également entamé des actions en Allemagne et en Italie. C'est dans ce pays d'ailleurs que la TVA est déjà réduite pour les litières végétales.

LES PROJETS DE 2022 EN MATIÈRE DE SENSIBILISATION

En 2022, quelques grands projets : le "C2C Summit " le 12 mai à Berlin avec le partenaire allemand « Cradle to Cradle », spécialiste de l'économie circulaire, membre de PLA et qui organisera une table ronde sur le thème des litières végétales en fin de matinée.

En France, l'ouverture du site internet (le 25 mars), le questionnaire aux partis politique envoyé (le 24 mars), un appel à expérimentation (fin mai) auprès des collectivités, la newsletter de printemps et bien entendu ce webinaire du 25 mars 2022.

L'équipe de Transition Végétale présentera lors de webinaire également la plaquette co-conçue après les échanges avec les collectivités qui étaient présentes lors des quatre webinaires de 2021.



UN PROJET D'EXPÉRIMENTATION ?

Par ailleurs, l'initiative Transition Végétale recherche également des collectivités pour mettre en place des expérimentations avec possiblement à la clé une étude. Ces échanges sont donc très importants pour permettre d'ajuster les critères de l'étude et en étudier sa faisabilité

Inscrivez-vous →

A PROPOS DE TRANSITION VÉGÉTALE

C'est la dénomination française de l'initiative de PLA Europe pour la transition végétale des litières pour animaux domestiques. Les litières pour chats domestiques représentent en effet un enjeu environnemental majeur. En Italie et en Allemagne, la campagne s'appelle "catsforfuture" en référence à l'action de Greta Thunberg.

L'association plaide pour 5 revendications :

- 1| Interdire les litières végétales à l'horizon 2030
- 2| Admettre la litière végétale sur la liste des biodéchets
- 3| Généraliser le compostage et favoriser la méthanisation des biodéchets partout en France
- 4| Inciter fiscalement à la consommation de produits issus de l'économie circulaire et notamment des litières végétales
- 5| Inscrire la démarche dans le cadre du soutien aux objectifs de développement durable (ODD) de ONU, en particulier les objectifs 7,11,12, 13, 15 et 17

POUR ALLER PLUS LOIN

EN SAVOIR PLUS : www.catsforfuture.fr →

Plateforme de l'économie circulaire →

CONTACTS

Représentant de PLA en France

Michael Behnke - +33 6 24 01 40 33 - michael.behnke@pla-europe.eu

Agence Media Presse et Communication

www.mp-c.eu/agence/

Marie-Pierre Medouga, Cheffe de projet (responsable des relations Publics environnementales)
06 22 78 71 38 - passezauvegetal@mp-c.eu